

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**L'ONEE renforce et sécurise l'alimentation en eau potable  
de la ville de Taounate et des communes avoisinantes**

\*\_\*\_\*

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé, le mardi 31 décembre 2024, à la mise en service d'un projet structurant visant à renforcer le système de production et de distribution de l'eau potable de la ville de Taounate et des communes avoisinantes à partir de la station de traitement des eaux du barrage Sahla.

D'un coût global de **92 Millions de Dirhams**, financé par l'ONEE à travers un prêt conjoint de la Banque Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Africaine de Développement (BAD), ce projet consiste en l'extension et l'équipement des stations de pompage des eaux brutes et traitées, l'extension et l'équipement de la station de traitement de l'eau potable par un débit supplémentaire de 8.640 m<sup>3</sup> par jour, le renforcement des adductions des eaux brutes et traitées à travers la pose de conduites de diamètre de 400 mm sur une longueur de 9.800 mètres linéaires, la construction de deux réservoirs d'eau potable d'une capacité de 800 m<sup>3</sup> et 500 m<sup>3</sup>, ainsi que le renforcement de la ligne électrique. Ce projet permettra de porter la capacité de production de la station de traitement à 12.960 m<sup>3</sup> par jour et la capacité globale de stockage d'eau potable à 3.350 m<sup>3</sup> dans la ville de Taounate.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) 2020-2027 dont la convention a été signée le 13 janvier 2020 devant **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE ET LE GLORIFIE**, permettra de satisfaire les besoins en eau potable de la ville de Taounate et des communes avoisinantes à l'horizon 2030, bénéficiant à une population globale de plus de **149 000** habitants.

Il contribuera également à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires et à l'accompagnement du développement socio-économique de cette région ainsi qu'à la gestion efficace de ses ressources hydriques.